

Analyse du dossier « Bénir » de l'EPUdF (Eglise Protestante Unie de France)

par le pasteur Matthias Helmlinger

Dans notre exposé, nous mentionnerons par l'abréviation « EPUdF vol... » le dossier de l'EPUdF, publié par Information-Evangélisation de Fév.2014, en deux volumes. Les deux volumes sont téléchargeables sur le site suivant :

<http://www.eglise-protestante-unie.fr/En-bref2/Benir>

Nous nous référons aussi au dossier préparatoire U.E.P.A.L. (Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine) pour le 28 juin 2014 portant sur la « bénédiction de couples mariés de même sexe ». Quand nous mentionnerons ce dossier, nous le ferons par l'abréviation suivante : « UEPAL »

1. Pourquoi le conseil national a-t-il choisi de nous faire réfléchir sur la bénédiction ?

Dans sa préface au dossier EPUdF, le pasteur Laurent Schlumberger, président du conseil national écrit : « Est-il souhaitable, notamment, d'envisager ou pas de bénir des couples de même sexe... ? » p.1 Dans le dossier UEPAL il est écrit plus clairement que l'enjeu du débat est la bénédiction des couples de même sexe. Il faut donc bien que les paroisses de l'EPUdF le comprennent : il nous est demandé de débattre sur le thème de la bénédiction, **mais la visée finale pour le synode national 2015 est un vote sur la bénédiction des couples de même sexe**. Si celle-ci est adoptée, les médias appelleront cela « *mariage homosexuel chez les protestants* ». Et nous aurons introduit « le mariage homosexuel » dans l'église sans même avoir débattu de la signification du mariage dans la Bible, ni débattu de l'anthropologie biblique concernant le couple et la famille.

Le dossier UEPAL est encore plus précis, lorsqu'il écrit (p.22) : nous allons vivre « un moment historique pour les Eglises de la Réforme ». Ce sera effectivement un moment historique : soit la théologie réformée sera définitivement enterrée, soit l'EPUdF sera renouvelée par la grâce de Dieu.

Pourquoi le conseil national décide-t-il de mettre le projecteur sur la bénédiction, alors même qu'il n'y a pas eu débat sur ce que sont l'anthropologie biblique et le mariage biblique ?

Le thème de la bénédiction ne peut être abordé avant que cette réflexion ait eu lieu. Il y a même – nous le verrons – un autre thème biblique majeur qui doit être abordé avant de parler de la bénédiction, c'est celui de l'alliance.

Au détour d'une réflexion sur la bénédiction des couples de même sexe (p.56), le dossier EPUdF pose la question : « Y a-t-il vraiment « une » anthropologie biblique ? ». Comment est-il possible que cette question, qui est centrale dans le débat soit posée sans même que nous soyons donnés des éléments de réponses ?

La rencontre de Dieu avec l'être humain est bien évidemment source d'une anthropologie, d'une nouvelle vision de ce qu'est un être humain, un homme, une femme, un enfant, un couple, une famille. C'est ce qu'a bien vu l'UEPAL : « L'anthropologie biblique joue un rôle clé dans le débat sur la bénédiction de couples mariés de même sexe »(p.23).

La Fédération Protestante de France EPUdF (vol.2 p.12) avait elle aussi noté l'importance de l'anthropologie : « La FPF estime que l'actuel projet de « mariage pour tous » apporte de la confusion dans la symbolique sociale et ne favorise pas la structuration de la famille. Il n'est pas question ici de morale, mais d'**anthropologie** et de symboles ». La demande du synode national ERF de Cognac 2004 allait dans ce sens aussi. Elle demandait au conseil national de

prévoir une « réflexion plus large sur la famille, la conjugalité, la parentalité ». **Pourquoi dans le dossier qui nous a été donné, le débat ne porte-t-il pas sur ces sujets-là ?**

Le conseil national espère-t-il qu'en nous faisant réfléchir à la bénédiction au sens large, nous y verrons plus clair - comme de façon magique - sur ces questions vitales que sont « famille, conjugalité, parentalité » ? Quand on apprend qu'un groupe de travail a déjà réfléchi à la bénédiction de couples pacés (EPUDF vol.1 p.9 du dossier), que des pasteurs de la Mission Populaire Evangélique de France ont déjà depuis avril 2011 l'autorisation de « participer à un acte liturgique d'accueil et de prière pour un projet de couple homosexuel... ». Dans Le Messager Nov-Déc. 2012, Pierre Magne de la Croix précise que la Mission Populaire est proche des « églises historiques », autrement dit de l'EPUDF ; quand on sait également qu'autour de nous en Europe des églises protestantes se sont déjà engagées dans des liturgies de bénédiction de couples homosexuels, on peut raisonnablement se demander si le conseil national ne cherche pas à mettre les paroisses devant le fait accompli : adopter une liturgie de bénédiction pour les couples de même sexe - dont le projet existe déjà- en faisant l'impasse sur les vraies questions : anthropologie biblique, famille, mariage, conjugalité, parentalité.

2. Pourquoi recommencer le même débat après seulement une dizaine années ?

Les paroisses EPUDF ont déjà majoritairement écarté le mariage homosexuel. L'équipe de rapporteurs rappelle que la consultation des paroisses sur le thème « Eglise et personnes homosexuelles » a déjà été menée en 2002 dans le cadre du CPLR (Luthériens et Réformés, deux églises à l'époque différentes, mais aujourd'hui unies dans l'EPUDF). Sur le site correspondant <http://www.protestants.org/index.php?id=31270> on trouve les statistiques suivantes : d'après les réponses collectives des paroisses (les réponses individuelles ne sont pas prises en compte ; on aurait au moins aimé les connaître !), 47% seulement des paroisses sont prêtes à accueillir un-e pasteur-e homosexuel-le, et **61% des paroisses sont opposées à une bénédiction de couple de même sexe** (13% seulement y sont favorables). Se pose donc cette question : pourquoi le conseil national de l'EPUDF remet-il le sujet en débat ?

La réponse peut se trouver dans les vœux votés dans les synodes régionaux depuis deux ou trois ans demandant la mise à l'étude de la bénédiction de couple homosexuels. Mais le conseil national n'est pas obligé d'obtempérer à tous les vœux que lui présentent les synodes régionaux, il a un rôle de Sagesse à exercer dans la direction de l'Eglise. Comme un conseil presbytéral, le conseil national doit particulièrement veiller à la non-diffusion dans l'Eglise de doctrines provenant de « *faux apôtres, de faussaires camouflés en apôtres du Christ* » II Corinthiens 11/14. L'apôtre Paul ajoute que cette diffusion de faux enseignements n'est pas étonnante, puisqu'on sait que « *Satan lui-même se déguise en ange de lumière* » II Corinthiens 11/14.

Le fait que les synodes régionaux trouvent des majorités pour redemander un débat sur la question déjà traitée il y a douze ans pose aussi question. Les délégués aux synodes sont-ils encore représentatifs de l'opinion des paroissiens ? Ou bien les changements de société auraient-ils si rapidement influencé nos paroisses ? Etant pasteur dans l'ERF depuis trente trois ans, je ne crois pas à cette deuxième hypothèse. Je connais des paroissiens qui voteront avec leurs pieds : ils quitteront l'Eglise, le jour où il y aura des bénédictions de couples de même sexe. En tant que pasteur j'ai une obligation morale et spirituelle d'écouter le peuple de Dieu, dépositaire en son ensemble de la révélation du Dieu vivant et vrai. Cette révélation n'appartient pas exclusivement à ceux qui savent le mieux s'exprimer en public ou dans la presse et qui arrivent à infléchir des opinions dans les synodes régionaux.

3. Pourquoi s'obstiner à répéter que l'église ne marie pas, maintenant que la société civile a changé la définition du mariage ?

Dans les dossiers EPUdF et UEPAL on nous répète à l'envi que l'église protestante « ne marie pas », mais ne fait que bénir. Peut-on encore répéter cela à l'heure où la société civile définit le mariage, la parentalité, la famille tout à fait autrement que l'Eglise ?

Les Réformateurs avaient laissé le mariage à la société civile puisqu'il fait partie de la création et que tout être humain est donc concerné, croyant ou non. Maintenant que notre société se construit à nouveau avec des valeurs auto proclamées, sans lien avec la Bible, l'EPUdF n'a-t-elle pas une obligation pressante à réfléchir sur ce qu'elle peut dire aujourd'hui sur la famille, le mariage, la conjugalité, la parentalité à nos concitoyens en perte de repères ? Le professeur J. Ansaldi (EPUdF vol.2 p.43) remarque très justement que la situation historique où s'est jouée cette « remise de l'essentiel du mariage entre les mains des magistrats civils » était caractérisée par une compréhension de la conjugalité « suffisamment commune à l'Eglise et à l'Etat. En est-il de même aujourd'hui ? ».

La question a donc bien été posée par un théologien réformé de l'EPUdF, et cela depuis dix neuf ans ! Accepterons-nous de passer au vote sur la bénédiction des couples de même sexe sans qu'une décision préalable soit prise sur **ce qu'est un mariage dans l'église réformée ?**

4. L'anthropologie est au cœur de la foi réformée.

Sans la révélation du Seigneur Dieu, l'être humain ne peut se connaître.

Dans sa première phrase de l'Institution chrétienne Jean Calvin affirme: « Toute sagesse substantielle et véritable se résume pour l'homme en deux points : la connaissance de Dieu et la connaissance de soi. Ces deux savoirs sont si étroitement liés **qu'on ne saurait dire lequel conduit à l'autre** ».

Déjà dans l'A.T. on voit que le Nom du Seigneur Dieu YHWH s'incarne dans les noms humains, à commencer par Abram–Abraham, Saraï–Sarah, Yitshaq-Isaac, Ya*qov-Jacob.

Ce Nom que le Seigneur Dieu refuse de donner comme une formule magique à Moïse, il le révélera néanmoins **dans l'histoire d'Israël**. C'est pourquoi elle s'appelle une histoire sainte, malgré toutes ses turpitudes. Tout au long de l'histoire d'Israël, l'être humain se découvre lui-même en découvrant qui est le vrai Dieu. Et chaque être humain a un appel, une identité spécifique. La Parole préexistante à la Création, qui était « *auprès de Dieu, étant Dieu* » devient chair Jean 1/1 et 14, pour que nous puissions voir l'anthropos, **l'être humain selon Dieu** Jean 19/5 : « *Pilate leur dit : « VOICI L'HOMME !* ». Les commentaires bibliques sont nombreux à souligner l'importance de cette parole, comme celle de l'autre parole de Pilate écrite en trois langues sur la croix : « *Jésus le Nazôreen, le Roi des Juifs* ». « *VOICI L'HOMME !* » C'est exactement ce qui était dit du grand-prêtre le jour de Kippour où il sortait du Saint des saints avec le pardon des péchés : *voici Adam*, un être humain (sans faute, comme avant la faute !)

Non seulement le Christ révèle la véritable identité de l'homme, mais il révèle aussi la véritable identité de la femme.

En effet, l'apôtre Paul parle de l'alliance du Christ avec l'Eglise en utilisant le récit de la création de l'homme et de la femme dans la Genèse: « *Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle ; ... C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne seront qu'une seule chair. Ce mystère est grand : moi, je déclare qu'il concerne le Christ et l'Eglise* » Ephésiens 5/24,25, 31.

Les femmes jouent un rôle important dans l'évangile, et on voit comment Jésus les libère de toute domination aliénante. Le Messie n'est le Messie qu'en tant qu'époux de Sion. C'est tout le sens du Cantique des Cantiques, plein d'érotisme, mais célébrant l'Alliance.

Dans la Bible, les alliances sont toujours incarnées par des personnes concrètes.

Citons encore Ansaldi (EPUdF vol. 2 p.44): « La dimension chrétienne du mariage relève non 'de l'ordre du créationnel', mais 'de l'alliance sotériologique réalisée en Christ' ». Nous souscrivons, à condition que l'alliance sotériologique soit elle aussi bien sûr considérée comme une création (nouvelle). En effet, dans Ephésiens 2/15 nous trouvons – et c'est un cas unique – le Christ comme sujet du verbe créer : « *Afin qu'il créât les deux en Lui-même pour être un seul homme nouveau, en faisant la paix ; et qu'il les réconciliât tous les deux en un seul corps à Dieu par la croix...* » Le Christ est la source de l'anthropologie, du mariage et puisqu'il nous révèle le Père, de la famille : « *Le Père, de qui toute famille tient son nom, au ciel et sur la terre* » Ephésiens 5/15.

C'est en regardant le Christ et en nous laissant regarder par Lui que nous devenons humains. En notre siècle où un regard en arrière ou autour de nous donne le vertige, tellement la simple condition humaine est bafouée de différentes manières jusque dans ses fondements, nous n'avons qu'Un Homme à montrer : Jésus crucifié. A ceux qui veulent se marier, nous n'avons qu'un amour fondateur à montrer : l'amour du Christ pour son Eglise. Aux familles, nous n'avons qu'un Père à montrer : celui de notre Seigneur Jésus-Christ.

5. L'alliance est le cadre dans lequel la Bible nous parle de bénédiction. Pourquoi est-elle absente du dossier ?

Le dossier EPUdF pose très justement au centre de notre réflexion sur la bénédiction le texte de Galates 3/13-14 : « *Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous (car il est écrit : « maudit est quiconque est pendu au bois » Deut. 21/23), afin que la bénédiction d'Abraham parvînt aux Nations dans le Christ Jésus, afin que nous recevions par la foi l'Esprit promis* ».

Mais les rapporteurs omettent de préciser que ce texte de Galates se réfère, par le verset cité en son centre, au Deutéronome. Ainsi Paul ne se réfère pas seulement à la bénédiction d'Abraham mais aussi à la bénédiction comme l'entend le Deutéronome. Le Deutéronome occupe une place éminente dans la Thora (la Loi). C'est de ce cinquième livre de la Thora que Jésus prend tous les versets par lesquels il résiste à Satan. Mat.4/1-11. Dans ce livre, on trouve l'alliance du Sinaï, renouvelée après la faute du veau d'or et l'alliance définitive dans les plaines de Moab. Pour Jean Calvin, l'Eglise apparaît dans l'alliance au Sinaï, comme Israël en tant que nation.

Les alliances du Sinaï et de la plaine de Moab sont assorties de malédictions et de bénédictions : malédictions si le peuple ne suit pas le Seigneur Dieu dans ses commandements, et bénédictions si le peuple Le suit. L'alliance est le cadre de toute bénédiction. Les récits de la création dans la Genèse - et donc les bénédictions qu'on y trouve - sont eux-mêmes imprégnés de la notion d'alliance - Alliance avec Adam, alliance avec Noé-, le livre de la Genèse faisant lui aussi partie de la Thora donnée à Israël au Sinaï dans le cadre de l'alliance. Une exégèse historico-critique n'acceptera pas une telle affirmation, ce qui ne l'empêche pas d'apporter des points de vue intéressants, mais c'est comme cela que les textes eux-mêmes demandent à être lus, c'est comme cela que Jésus et les apôtres les lisaient. On ne peut donc pas réfléchir sur la bénédiction sans intégrer au préalable **la réalité historique et biblique fondamentale de l'alliance.**

Il y a beaucoup d'alliances dans la Bible. L'alliance du Sinaï mentionne une alliance plus ancienne : celle avec Abraham, sur laquelle elle s'appuie. Christ a pris les malédictions contenues dans les alliances du Sinaï et de la plaine de Moab. S'il en a pris les malédictions (associées aux désobéissances aux commandements), ce n'est pas pour nous faire continuer le reste de notre vie dans ces désobéissances qui nous ont valu les malédictions, mais pour nous « **donner l'Esprit** » Galates 3/14 capable de nous faire marcher dans l'obéissance aux commandements. Selon Deutéronome 30/15,19 **cette obéissance est précisément la bénédiction** et la vie : « *Vois : je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bonheur, la mort et le malheur, moi qui te commande aujourd'hui d'aimer le Seigneur ton Dieu, de suivre ses chemins, de garder ses commandements... J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : c'est la vie et la mort que j'ai mises devant vous, c'est la bénédiction et la malédiction. Tu choisiras la vie pour que tu vives, toi et ta descendance, en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant sa voix et en t'attachant à Lui* ».

La bénédiction, c'est de demeurer dans l'alliance en suivant le Seigneur Dieu dans ses commandements, en incarnant l'alliance dans nos paroles et nos actes, c'est-à-dire dans notre corps.

6. L'alliance est le cadre de la bénédiction. Et cette bénédiction, ce sont les commandements du Seigneur Dieu accomplis par le Christ, accomplis aujourd'hui par la vie de son Esprit en nous.

La Bible se préoccupe beaucoup plus de nous dire ce que nous avons à faire ici-bas que de nous décrire le paradis après la mort. « La Bible n'est pas un manuel d'éthique » lisons-nous dans le dossier (EPUdF vol.2 p.16). C'est le contraire qui est vrai. Même dans la nouvelle alliance, Jésus laisse un commandement Jean 13/34 : « *Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres de l'amour dont je vous ai aimés* ». Il y a une unité dans les commandements si variés que nous trouvons dans la Loi.

Selon Jérémie 31/31, seul texte de la Bible parlant d'une nouvelle alliance, la nouvelle alliance est un renouvellement de celle du Sinaï « sur un autre mode », comme dit Jean Calvin. La Loi sera mieux observée, car inscrite par Dieu directement dans les cœurs Jérémie 31/33; elle sera aussi une création nouvelle touchant directement le mariage entre le Seigneur et Israël : « *Le Seigneur fait du nouveau sur la terre : la femme fait la cour à l'homme* » Jérémie 31/22.

Le document UEPAL note avec justesse : « Pour la foi chrétienne, l'éthique... est une foi qui s'incarne » (p.19). Quels sont donc les commandements que le chrétien veut incarner ? Quels sont donc les commandements de la Thora qui, dans la nouvelle alliance ne concernent que les Juifs et quels sont ceux qui concernent les Nations entrées par la foi dans l'alliance d'Abraham ? Cette question a été l'objet du premier synode de l'Eglise, lorsqu'elle était encore composée de Juifs et de Nations croyant en Jésus le Messie. Une décision a été prise, qui vaut pour toute la durée de l'histoire de l'Eglise : on lit dans les Actes des apôtres 15/29 « *Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d'autre charge que ce qui est « nécessaire (« epanagkes » le mot grec est fort) », savoir : qu'on s'abstienne des choses sacrifiées aux idoles, et du sang, et de ce qui est étouffé, et de la **fornication**.* ».

« *Porneia* » : ce mot grec signifie d'après le dictionnaire de Maurice Carrez et François Morel : fornication, prostitution, relations illégitimes, union à des degrés interdits par la loi Mt 5/32 ; 19/9 ; Ac.15/20, 29 ; 21/25, Ro. 1/29, I Cor.5/1, 7/2, figure d'adultère spirituel Ap.19/2.

Toutes les églises pour toute la durée des temps devront donc observer ce minimum de commandements qui se trouvent dans la Thora, la Loi révélée à Israël. Aucune église ne peut se soustraire à l'interdiction des relations sexuelles illégitimes mentionnées dans la Thora. Les relations sexuelles entre personnes de même sexe en font partie, comme bien d'autres.

Le Christ nous enlève les malédictions attachées à la Loi, pour que nous recevions « l'Esprit promis » pour vivre la bénédiction consistant en l'obéissance aux commandements.

7. L'instrumentalisation des textes bibliques

Le dossier EPUDF (p.26) nous met en garde contre une approche de la Bible qui ne tiendrait pas compte de notre précompréhension du texte. Dit d'une autre façon : quand on cite la Bible, il ne faut pas faire de l'eiségèse (mot oralement transmis par le professeur de N.T. Max-Alain Chevalier et qui signifie : « amener dans le texte biblique des choses qui n'y sont pas », mais qui viennent par exemple de notre imagination, de notre culture), mais de l'exégèse (sortir du texte biblique ce qui s'y trouve, et pour cela il y a des règles d'exégèse à respecter ; les Juifs comme les chrétiens donnent des listes de ces règles).

Or, les dossiers EPUDF et UEPAL donnent tous les deux l'amour de David et Jonathan en pâture aux lecteurs dans un dossier concernant la bénédiction des couples de même sexe 1 Samuel 18-20. Rien dans l'étude de ces textes, ne parle de relations sexuelles entre David et Jonathan. Pourtant le dossier UEPAL commente : « Si une relation homosexuelle entre David et Jonathan n'est pas explicite, elle ne l'exclut pas ». (p.25). Le dossier EPUDF commente (vol. 2 p.76) : « La Bible parle de David et Jonathan comme de deux amoureux, sans condamner cette relation ». Les deux dossiers instrumentalisent donc ce texte biblique qui nous vient des livres prophétiques. L'alliance sainte entre David et Jonathan avec l'amour très fort et concret entre eux est à étudier en lien avec la fidélité de la dynastie de David (tribu de Juda) vis-à-vis de la dynastie de Saül (tribu de Benjamin). Cette fidélité, David l'a exercée concrètement vis-à-vis des descendants de Saül, notamment vis-à-vis de Mephibocheth fils de Jonathan II Samuel 9. Cette fidélité est garante de l'unité des douze tribus, que le Seigneur Dieu ne perd jamais de vue : plusieurs prophètes en parlent, des siècles après que les dix tribus du Nord aient disparu. On retrouve ce projet de l'unité des douze tribus dans l'Apocalypse : « *Sur les douze portes... les noms des douze tribus d'Israël* » Apocalypse 21/12.

Pourquoi l'EPUDF et l'UEPAL introduisent-elles ainsi dans le débat des textes qui n'ont rien à voir avec le sujet « bénédiction des couples de même sexe », si ce n'est parce que ces textes bibliques sont mis en avant dans les milieux de culture homosexuelle ? Pourquoi alors ne pas introduire aussi dans leurs dossiers un autre texte biblique Jean 13/23-25, bien connu dans ces milieux, qui l'interprètent comme décrivant une relation homosexuelle : l'amour de Jésus pour son disciple (anonyme) ? L'Eglise Epouse du Christ sait comment interpréter ces textes de l'A.T. et du N.T. : l'amour du disciple pour Jésus est dans la continuité de l'amour de Jésus pour son Père (même mot grec « kolpos » « poitrine » dans Jean 1/18 et 13/23).

Quand l'Écriture mentionne des attitudes et des sentiments homosexuels, c'est bien la preuve que ce ne sont pas ces attitudes ou ces sentiments qui sont condamnés. Mais nulle part elle n'envisage de sanctifier des relations sexuelles illicites selon la Thora. Ce n'est pas parce que Jésus s'est laissé couvrir les pieds de baisers par une femme qui L'aimait Luc 7/38 qu'il faut en déduire que c'était sa « petite amie », même si des écrits apocryphes ou d'autres livres en parlent ainsi.

Pour interpréter la Bible, il y a la tradition orale de l'Église « catholique et apostolique ». Le terme « catholique » signifie réunissant Juifs et Gentils (mot latin de la Vulgate désignant les Nations autres qu'Israël). Le terme « apostolique » veut dire : selon les apôtres reconnus

comme tels par le Seigneur Jésus et l'Eglise. Aussi bien Luther que Calvin lisaient l'Ecriture avec la tradition orale - au moins les Pères de l'Eglise - et cette Eglise, ils l'appelaient « sainte, catholique et apostolique ». Si l'EPuDF adopte la bénédiction des couples de même sexe, le principe de la « sola scriptura » est caduque : le lecteur de la Bible, ne trouvant pas dans la Bible une justification à une telle bénédiction, sera obligé d'ajouter à la Bible une tradition d'interprétation propre à l'EPuDF, en contradiction avec la tradition orale utilisée par les Réformateurs et par l'ensemble de l'Eglise sainte, catholique et apostolique.

Il n'est pas non plus de bonne méthode, lorsqu'on étudie un thème biblique comme la bénédiction, de ne strictement rien dire sur la façon dont cela est vécu aujourd'hui dans le peuple juif. Par exemple, dans ce qui est mentionné à propos du texte de Nombres 6/22-27 (UEPAL p.17, EPuDF vol.1 p. 34), comment peut-on ne pas parler de la façon dont cette bénédiction est aujourd'hui donnée par les Lévites dans les synagogues ? Cette alliance avec Léwy est mentionnée comme aussi durable que « *l'alliance avec le jour et l'alliance avec la nuit* », dans le texte de Jérémie qui parle de la nouvelle alliance Jérémie 33/19-22. Ce serait pourtant de bonne méthode exégétique que de chercher dans le peuple qui nous a donné la Bible comment est vécue la question étudiée.

8. La question de la bénédiction des couples de même sexe met la foi chrétienne en jeu, elle relève du status confessionis.

A cause de ce qui vient d'être dit plus haut nous affirmons, contrairement à ce qui figure dans le dossier EPuDF (vol. 2 p.2) : cette question de la bénédiction des couples de même sexe *met le cœur de la foi chrétienne en jeu* (l'EPuDF appelle cela une question de « *status confessionis* »). L'existence de l'Eglise est engagée. C'est une question de status confessionis, non pas à cause de la question en soi « bénédiction des couples de même sexe » - comment un pasteur prêchant Christ crucifié ne serait-il pas bénissant pour les couples homosexuels qui viennent au temple ? -, mais à cause de tout ce qui est supprimé : il n'est plus question d'alliance, il n'est plus question d'anthropologie, il n'est plus question de mariage, il n'est plus question des décisions du synode de Jérusalem, bref, la question à laquelle on nous demande de réfléchir est abordée comme si l'Eglise Epouse du Christ n'existait pas, comme si l'alliance n'était pas une réalité vivante dont vivent aujourd'hui juifs et chrétiens, comme s'il n'y avait pas eu avant nos synodes à nous, un synode fondateur à Jérusalem Actes 15.

Que cette question soit véritablement une question de status confessionis apparaît aussi dans le rapport EPuDF (vol. 2 p.57-66) : dans les églises étrangères semblables à la nôtre (églises presbytériennes, réformées), cette question a provoqué le départ de l'Union de certaines églises locales membres. Le document EPuDF ne donne que les chiffres concernant les églises ayant quitté leur union, mais il serait intéressant de savoir aussi combien de membres d'église ont quitté les églises qui ont adhéré à la bénédiction des couples de même sexe.

Que l'Eglise Epouse du Christ se lève pour aller à la rencontre de son Epoux, en refusant d'écouter d'autres voix que celle de son berger Jean 13/5 !

Il y a encore quelques mois jusqu'aux synodes ; l'appel est toujours valable pour **nous tous** qui sommes pour ou contre la bénédiction des couples de même sexe : Matthieu 3/2 « *Convertissez-vous, le Règne de Dieu s'est approché !* »